

SUMMER WORKSHOPS BOISBUCHET

Conditions de participation

- **Acompte**

L'inscription prend effet une fois nous avons reçu un acompte de € 200. Ce montant doit être viré dans un délai de trois semaines après réception de notre facture, sur l'un des comptes figurants dessus. Tous les frais bancaires sont à la charge de l'expéditeur du virement. (Si vous vous inscrivez moins de six semaines avant le début d'un atelier, il faudrait régler l'intégralité des frais de participation dans un délai de deux semaines après l'inscription).

- **Frais de participation**

Le reste de la somme doit être viré sur le même compte, au plus tard six semaines avant le début du stage. Au cas où cette somme nous est pas parvenu à temps, nous gardons le droit d'annuler votre inscription ainsi que l'acompte versé ne sera pas remboursé.

- **Annulation**

- Lorsqu'un participant annule sa participation plus de six semaines avant le début du stage, l'acompte de 200,- € sera retenu. En revanche, la personne inscrite a la possibilité de nous indiquer une personne pour le remplacer. Ses données personnelles doivent être communiquées au Vitra Design Museum, au plus tard deux semaines avant le début du stage. La réduction pour les étudiants n'est transmissible que si la personne désignée en remplit les conditions. Dans les autres cas, la différence doit être virée sur notre compte avant le début du stage en indiquant le numéro d'inscription du participant.

Si l'annulation a lieu plus tard, tous les frais de participation sont dus.

- L'organisateur se réserve de modifier le déroulement ou le contenu du programme des ateliers aussi de remplacer l'instructeur si celle-ci est absente à cause de maladie.

Si le stage est annulé par l'organisateur, les frais de participation qui nous seront parvenus à cette date seront intégralement remboursés. Nous ne pouvons hélas pas prendre en charge les coûts ayant déjà résulté de l'organisation du voyage.

- Si le nombre minimum de participant n'est pas atteint, le stage sera annulé. Toutes les personnes inscrites pour cet atelier seront prévenues dix jours avant le début du stage. Si vous n'êtes pas joignables à ce moment-là à l'adresse postale ou e-mail indiquée, nous vous prions de nous contacter en temps utile. Dans le cas contraire nous regrettons de décliner toute responsabilité.

- **Assurance**

Chaque participant est responsable de sa couverture par assurance pour la période de l'atelier - assurance accident, responsabilité civile, maladie à l'étranger avec prise en charge du transport, assurance contre le vol pour les effets personnels. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de coûts ou dommages en résultant. Pour tous les stages et manifestations proposés, l'organisateur ne répond pas des dommages personnels ou matériels provoqués par des ordonnances locales, des cas de force majeure, ou par des tiers.